



Le secteur vacances de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU
CS 72021 75989 PARIS CEDEX 20



ETE 2021

**LE ROUGET
CANTAL**

**STAGE KARTING
9/14 ANS**

REF : 015 002 001

Centre de vacances *La Châtaigneraie*

2 rue des pervenches

15290 Le Rouget

Tel : 04 71 46 18 99

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 15h30 et seront repris le dernier jour vers 10h00. (Les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

Possibilité de départ en bus jusqu'au Rouget : Clermont-Ferrand, Lyon, Limoges, Le Puy, Saint Etienne, Annecy, Grenoble, Chambéry.

En train (jusqu'à Clermont-Ferrand) et en bus jusqu'au Rouget : Paris.

En train (jusqu'à Brive la Gaillarde) et en bus jusqu'au Rouget : Bordeaux, Tours, Poitiers, Limoges

En train jusqu'au Lioran et en bus jusqu'au Rouget : Toulouse, Montpellier

En bus jusqu'au Rouget : Brive la Gaillarde

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas inclus : Dîner

Dernier repas inclus : Déjeuner

SITE

Village de 1000 habitants à 20kms au Sud d'Aurillac dans la Châtaigneraie, à 4 km du circuit de karting de PERS. Très bien aménagé, ce village dispose d'un lac, d'une piscine, de terrains de sports, de tennis, de sentiers de randonnées et de tous les services de proximité. Tout est accessible à pied depuis le centre et se situe dans un rayon de moins de 1 km.

Au cœur du village, le centre « la Châtaigneraie » a une capacité totale de 50 lits. Les sanitaires et les douches sont à l'étage tout comme les chambres (2 à 6 lits), alors que le restaurant est au rez-de-chaussée. Il bénéficie d'une cours arborée et engazonnée, dotée d'un terrain de sport. La piscine municipale se situe à 100 m du centre.

Effectif du groupe : 40 enfants

ACTIVITES

STAGE KARTING

6 séances de karting rythmeront le séjour, sur la piste du Lisartel à PERS (cette dernière de 1105 m est considérée comme l'une des plus belles d'Europe). **Informations : www.cantalkarting.fr**

Durant ces séances thématiques, les enfants suivront une progression qui les amènera à travailler les trajectoires, le freinage, les dépassements, être chronométrés et à participer à une course d'endurance par équipes de 3 en fin de session.

L'activité est encadrée des moniteurs diplômés d'état (BPJEPS sport mécaniques option karting).

Des séances de mécanique compléteront le programme.

1 séance « Parcours Aventure » à Rénac Plage

Autres activités possibles: activités manuelles, créatives, grands jeux, baignades (piscine à 100 m du centre), veillées diverses

ORGANISATION DU SEJOUR

Le séjour est adapté au rythme de l'enfant suivant son âge et ses besoins.

Chaque enfant aura un animateur de référence, en charge de sa vie quotidienne (argent de poche, vêtements, courrier, toilette, etc...)

Après leur arrivée et leur installation, le programme d'activités sera présenté aux enfants et par petits groupes ils découvriront leur lieu de vacances.

Toutes les activités sont réalisables sur place ou à proximité.

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les codes d'accès vous seront transmis sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

Le courrier : Le courrier est envoyé et distribué tous les jours. Vous aimez recevoir du courrier de votre enfant, alors n'oubliez pas que pour lui aussi, une lettre reçue est un grand bonheur.

Argent de poche : 20 € semblent largement suffisant pour un séjour où tout est compris.

Objet de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Santé : En cas de maladie, le centre règle les frais médicaux immédiats et les parents remboursent la Ligue de l'enseignement à la fin du séjour, contre facture. La feuille de maladie sera envoyée dès réception du paiement.

En cas de traitement médical en cours, joindre :

- une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est interdit d'apporter des médicaments sans prescription médicale.

En cas d'hospitalisation, (ou d'un simple passage aux urgences), joindre au dossier :

- une photocopie de votre carte Vitale et de l'attestation de Sécurité Sociale
- de votre carte Mutuelle sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné afin de bénéficier du tiers payant dans la mesure du possible.

En cas d'accident une déclaration est faite par nos soins, auprès de notre assurance, qui prend également en charge les frais médicaux non remboursés (sécurité sociale et mutuelle)

Les titulaires de la C.M.U doivent obligatoirement joindre au dossier de l'enfant :

Une photocopie de l'attestation C.M.U sur laquelle est porté le nom de l'enfant concerné

L'utilisation du téléphone mobile est autorisée avec l'accord du directeur du séjour.

Cigarette interdite.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

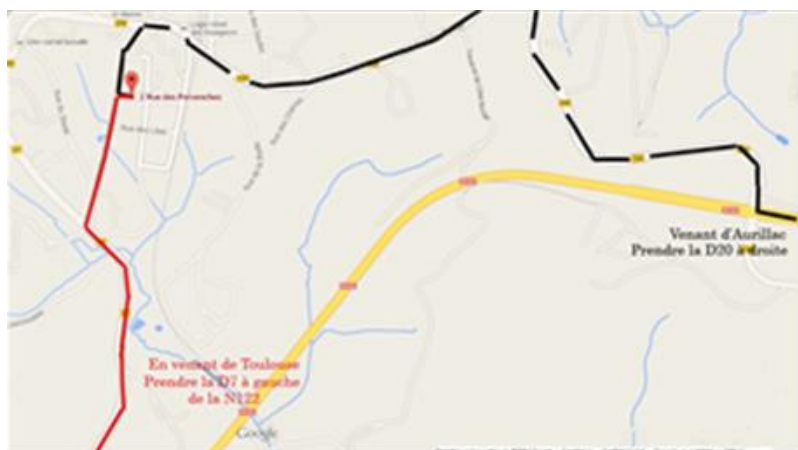
En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

!NFORMAT!ONS COMPLEMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- attestation « test de natation »

Plan d'accès détaillé



Venir en voiture :

Desservi par la RN 122 axe Clermont-Ferrand – Aurillac- Figeac et la A75 gratuite de Clermont-Ferrand à Montpellier.

En train

Gare du Rouget à 500 m du centre.

AUTORISATION POUR LE DROIT À L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> **autorise** > **n'autorise pas** (*rayer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le